

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2644/2019	Objet : Nomination du représentant du conseil municipal aux trois conseils d'écoles pour l'année 2019/2020.

Conseillers en exercice : 27

Présents : 17

Pouvoirs : 7

Absents : 3

Votants : 24

L'an deux mil dix-neuf, le 26 septembre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 septembre 2019, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Sylvie GERINTE, Maire,

Présents : Sylvie GERINTE, Maire.

Marie-Paule BOILLOT, Pierre BORNE, Danielle METRAL, Bernard KAMMERER, Arlette LEPARC, adjoints au Maire.

Joseph DUPRAT, Jean-Luc DESPREZ, Marie-France PELLETEY, Alain BOUKRIS, Nathalie BOIXIERE, Magali OLIVE, Martine HARBULOT, Dominique GOYER, Dominique MAIGNAN, Raymond CANTAREL, Maryse MATHIEU, conseillers municipaux.

Absents représentés : Jean-Michel CARIGI donne pouvoir à Marie-Paule BOILLOT, Joël VILLAÇA donne pouvoir à Jean-Michel CARIGI, Alphonse BOYE donne pouvoir à Joseph DUPRAT, Florence TORRECILLA donne pouvoir à Jean-Luc DESPREZ, Virginie LECARDONNEL donne pouvoir à Dominique MAIGNAN, Claude-Olivier BONNEFOY donne pouvoir à Danielle METRAL, Samantha CRISIAS donne pouvoir à Maryse MATHIEU.**Absents** : Hakima OULD SLIMANE, Alexandre RICHE, Fabrice LEVEAU.

Madame Nathalie BOIXIERE a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code de l'Éducation, notamment l'article D 411-1, précisant que le conseil d'école est composé de deux élus : le Maire ou son représentant et un conseiller municipal élu par l'assemblée délibérante, ce dernier devant être renouvelé tous les ans ;**Vu** l'avis favorable de la commission Enfance-Jeunesse-Scolaire, réunie le 23 septembre 2019 ;**Considérant** que pour une bonne administration des affaires communales, Madame le Maire propose Danielle METRAL, Adjointe au Maire chargée de l'Enfance-Jeunesse-Scolaire et Culture, comme représentante du conseil municipal aux conseils d'écoles Maternelle Les Buissons, Élémentaire Les Buissons et Primaire La Forêt pour l'année scolaire 2019/2020 ;**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,****A l'unanimité des votants, 20 voix pour et 4 abstentions (Jean-Luc DESPREZ, Alain BOUKRIS, Florence TORRECILLA, Martine HARBULOT)****ARTICLE UNIQUE : DESIGNE** Danielle METRAL représentante du conseil municipal aux trois conseils d'écoles : Maternelle Les Buissons, Élémentaire Les Buissons et Primaire La Forêt pour l'année 2019/2020.

CERTIFIÉ CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 26 septembre 2019



Sylvie GERINTE

Maire de Marolles-en-Brie